



# DEVENEZ PROCUREUR(E) AU SERVICE DE LA JUSTICE

## APPEL DE CANDIDATURES

916-246011099

**Un emploi régulier de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales est ouvert au Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales pour lequel le port d'attache est situé au point de service de Montréal. La ou le procureur (e) œuvrant déjà pour le DPCP pourra conserver son port d'attache actuel si elle ou le désire.**

### Mission du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

Créé en 2007, le DPCP a pour mission d'assurer, au nom de l'État québécois, la responsabilité des poursuites criminelles et pénales, et ce, dans la recherche de la justice ainsi que dans le respect de l'intérêt public et la règle de droit :

- de façon indépendante à l'abri de toute pression de nature politique, policière ou médiatique;
- de façon à assurer la protection de la société et l'intérêt légitime des victimes, de leurs proches et des témoins.

Le DPCP contribue à protéger la population québécoise et à maintenir la confiance du public envers le système de justice criminelle et pénale. Son indépendance permet à la population de bénéficier d'un système de justice intègre et équitable.

### Mandat du Bureau

Le Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales (BGCAS) est un bureau à vocation particulière du DPCP. Il est sous la responsabilité de la procureure en chef aux poursuites criminelles et pénales, M<sup>e</sup> Marlène Archer.

Le BGCAS traite les dossiers jugés spéciaux en raison de leur complexité, de leur ampleur, de leur sensibilité ou de leur intérêt sociétal. Il agit à l'encontre de tous les types de criminalité qui répondent à son mandat.

La personne retenue pour occuper ce poste sera sous l'autorité immédiate de M<sup>e</sup> Geneviève Robitaille, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales.

### L'équipe

Le BGCAS est situé au centre-ville de Montréal. Il est composé d'une équipe d'environ 100 personnes. Pour l'accomplissement de son mandat, il recourt à des personnes qui ont une expérience variée et complémentaire. Il valorise le travail en équipe, qui fait partie intégrante de sa culture organisationnelle. Les procureur(e)s qui y œuvrent doivent donc faire preuve, entre autres, d'autonomie, de créativité dans la recherche de solutions, de rigueur dans leur mode de travail et de collaboration avec tous les partenaires et collègues qui les entourent.

Les procureur(e)s œuvrant au sein de ce bureau peuvent être appelés à agir partout au Québec. Cependant, un important volume de dossiers se déroule dans la grande région de Montréal.

### Attributions du poste

L'équipe de ce bureau joue un rôle essentiel dans la protection de la collectivité. Elle lutte contre toutes les formes complexes de criminalité qui demandent une réponse adaptée et novatrice face à la diversification des modes de criminalité et l'ingéniosité que démontrent les contrevenants afin de maintenir leurs acquis ou d'étendre leur influence.

Qu'il s'agisse d'un groupe criminel structuré générant d'importants profits pour ses membres, d'élus ou de fonctionnaires qui utilisent leur pouvoir pour d'autres objectifs que ceux que la société leur a confiés, de fraudeurs qui s'en prennent à de nombreuses victimes parfois vulnérables, volent leurs données personnelles ou usurpent leur identité, ces infractions nuisent à la sécurité physique et économique de la population, et minent la confiance des citoyens dans leurs institutions démocratiques.

L'équipe de ce bureau travaille en collaboration avec les policiers dans l'application de méthodes d'enquête poussées et parfois inusitées, et mène des procédures qui impliquent souvent une preuve volumineuse, complexe et technique, ainsi que des témoins qui ont parfois participé aux infractions. Le rôle-conseil auprès des policiers peut s'échelonner sur de longues périodes, suivies d'intenses sessions devant les tribunaux.

Tant le rôle-conseil que les représentations devant les tribunaux impliquent le développement de réponses à des questions juridiques parfois nouvelles et souvent complexes, mettant en jeu des notions de droit criminel, civil et constitutionnel. Les procureurs de ce bureau sont appelés à faire des représentations devant les tribunaux de tous les niveaux d'instance.

### **Profil recherché**

Le BGCAS est à la recherche d'un nouveau talent pour enrichir son équipe de procureurs.

Concrètement, la personne recherchée :

- apprécie les défis en faisant preuve d'engagement et de rigueur;
- possède une facilité à travailler en équipe et à échanger avec les différents partenaires;
- démontre un bon esprit de synthèse et un intérêt marqué à approfondir leurs connaissances du droit;
- fait preuve d'un sens de l'innovation et de l'organisation pour être en mesure de se vouer à un ou plusieurs dossiers sur le long terme;
- s'adapte à l'utilisation de différents logiciels informatiques pour la gestion de preuve volumineuse, sous forme électronique ou autre.

### **Conditions de travail**

Au 1<sup>er</sup> avril 2026, le traitement minimal est fixé à 82 999 \$ et le traitement maximum à 192 423 \$ pour un horaire normal de travail de 37,5 heures par semaine.

Une prime de 10 % du traitement annuel s'ajoute automatiquement au traitement des procureurs œuvrant à ce bureau.

### **Télétravail**

Dans l'éventualité où du télétravail est autorisé, la ou le procureur(e) doit fournir un environnement de travail à domicile adapté à l'accomplissement de la prestation de travail attendue, sécuritaire et qui permet d'assurer la confidentialité et la sécurité de l'information, de même que d'entretenir des communications efficaces et de respecter le décorum des tribunaux si elle ou il doit participer à des audiences à distance.

### **Conditions d'admissibilité**

Pour que votre candidature soit admissible, vous devez :

- être inscrit(e) au tableau de l'Ordre des avocats du Québec;
- occuper un emploi de procureur(e) aux poursuites criminelles et pénales OU être déclaré(e) apte à exercer la fonction de procureur : votre nom fait alors partie de la banque de personnes qualifiées;
  - si votre candidature est retenue et que vous n'êtes pas déjà à l'emploi du DPCP, vous devrez donner votre autorisation pour une vérification d'habilitation sécuritaire;

- posséder au minimum dix (10) années d'expérience à titre d'avocat(e) membre du Barreau du Québec;
- faire parvenir votre candidature par courriel, au plus tard, le **9 juin 2026 à 23 h 59**, heure de l'Est.

Les éléments suivants peuvent être considérés comme des atouts :

- maîtrise en pratique du droit criminel et pénal (LL.M.crim.);
- expérience de dossier comportant une preuve volumineuse ou dans le traitement de requêtes complexes.

### **Marche à suivre pour déposer votre candidature**

Vous devez faire parvenir votre candidature par courriel, à l'adresse [dotation@dpcp.gouv.qc.ca](mailto:dotation@dpcp.gouv.qc.ca) en prenant soin d'y joindre ces documents :

- une lettre de motivation à occuper les fonctions;
- votre curriculum vitae, incluant les dates de début et de fin (mois et année) des emplois occupés.

Prendre soin d'inscrire le numéro **916-246011099** de l'appel de candidatures.

### **Prenez note**

Dans l'éventualité où aucune candidature ne serait retenue parmi les candidats permanents, temporaires ou occasionnels répondant aux exigences du poste, le BGCAS pourra considérer les candidatures des personnes candidates déclarées aptes dont le nom figure dans la banque de personnes qualifiées.

### **Informations sur le processus de dotation**

Communiquer avec la Direction des ressources humaines du DPCP, par courriel, à l'adresse [dotation@dpcp.gouv.qc.ca](mailto:dotation@dpcp.gouv.qc.ca).

### **Informations sur les attributions de l'emploi**

Communiquer avec M<sup>e</sup> Geneviève Robitaille, procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales, par courriel, à l'adresse [genevieve.robitaille@dpcp.gouv.qc.ca](mailto:genevieve.robitaille@dpcp.gouv.qc.ca).